Publié le 28/12/2012 à 06h00 | Mise à jour : 28/12/2012 à 07h27
Par **Jean-Denis Renard**

Hébergement d'urgence : Cécile Duflot en visite officielle à Mérignac

[VIDEO] Quatre maisons vides, propriété de l'Aviation civile, ont été attribuées en urgence à des familles, en Gironde. La ministre Cécile Duflot leur a rendu visite jeudi

Une famille qui vivait depuis cinq mois à l'hôtel a fait découvrir à Cécile Duflot le spacieux pavillon dans lequel elle est logée depuis lundi. (PHOTO GUILLAUME BONNAUD)

Même si elle est écologiste, elle n'entretient pas d'attelage de rennes pour ses **déplacements ministériels.** Elle porte un ensemble strict veste-pantalon de couleur grise en lieu et place de l'ample houppelande rouge. Et, c'est sûr, elle n'a pas le moindre poil blanc au menton. Cécile Duflot, la ministre du Logement, est pourtant bien le Père Noël pour la famille qui lui a ouvert la porte de son nouveau logis, hier après-midi, à Mérignac-Beutre, **à proximité de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac**.

« Merci ! Merci ! » lui a répété l'hôtesse des lieux avant de fondre en larmes, sous le regard de son mari et de trois de ses quatre enfants. « Nous ne faisons que notre travail », l'a sobrement réconfortée Mme la ministre, un rien gênée par ces effusions devant un parterre d'élus, de représentants de l'État et de journalistes. Puis Cécile Duflot s'est laissé guider dans l'escalier avant de claquer la bise aux enfants au moment de prendre congé. À croire que l'hébergement d'urgence est une histoire simple.

Si c'était vrai, ça se saurait probablement. Mais en se déplaçant hier dans ce coin de la banlieue bordelaise, la ministre du Logement a tenu à signifier que les lignes pouvaient bouger, et rondement. Quatre maisons vides, propriété de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), ont été attribuées à des familles mal logées à la veille de Noël. Elles pourront y rester jusqu'au 31 mars.

Logés en deux semaines

Le coup est parti le 6 décembre, quand Gérard Chausset, un adjoint (EELV) au maire de Mérignac, a signalé aux services du préfet de la Gironde que ce lotissement de **18 maisons appartenant à la DGAC** était majoritairement inoccupé. Cinq jours plus tard, Michel Delpuech, le préfet de Gironde et d'Aquitaine, a pris la décision de confier 10 de ces maisons au bailleur social Gironde Habitat. Deux jours plus tard, l'opération était calée au cours d'une réunion organisée avec la DGAC, Gironde Habitat et Emmaüs, qui se charge de l'accompagnement social des nouveaux occupants. Une convention lie les parties. Aucune réquisition n'a été prononcée.

Les quatre premières familles ont pu emménager avant Noël, tandis que chauffage et plomberie étaient rapidement vérifiés. Six autres vont suivre. **Des familles logées à l'hôtel ou dans des appartements exigus et insalubres**, des demandeurs d'asile menacés d'être mis à la rue, des travailleurs pauvres… Toute la gamme de ce mal-logement qui lève depuis le début du millénaire.

En soulignant cette initiative, Cécile Duflot a voulu s'extirper du débat qui s'articule sur la seule réquisition des logements vacants, sur les doléances du DAL (Droit au logement) et la lenteur des procédures. « Parfois, la réquisition n'est pas nécessaire. Ici, c'est le bon exemple. Quand tout le monde se mobilise, le résultat est bien plus rapide qu'avec tous les dispositifs coercitifs », a appuyé la ministre en rendant hommage à Gérard Chausset et à tous les autres acteurs de l'affaire.

La SNCF et la RATP aussi

Ce type de conventionnement est à ce jour **une rareté.** Le mener à bon port, dans un délai aussi ramassé, est un cas unique. Cet automne, la SNCF a elle aussi mis à disposition des nécessiteux des logements qu'elle possède dans la région parisienne et à Marseille. La RATP a fait de même en Île-de-France. Le ministère souhaiterait que ce système fasse école, dans le parc public comme dans le privé. « Rien que dans l'agglomération bordelaise, vous avez 23 000 logements vacants. Ils peuvent être conventionnés ! » veut croire Cécile Duflot.